



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nombre de lits d'hospitalisation psychiatrique en 2000 et en 2023

Question écrite n° 14300

Texte de la question

M. Patrick Hetzel demande à Mme la ministre de la santé et de la prévention de lui indiquer le nombre de lits d'hospitalisation psychiatrique en 2000 et en 2023 ainsi que le nombre de psychiatres exerçant à titre libéral et de centres médico-psychologiques, entre ces deux dates. Il lui demande également de lui indiquer le nombre de psychiatres pour 100 000 habitants en Alsace, en Île-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, le montant annuel des crédits budgétaires alloués par l'assurance maladie au financement des soins psychiatriques depuis 2017 et les perspectives démographiques de la psychiatrie médicale.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14300

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#), page 155

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)